Petite info, bon tri

Trier est un geste pour l'environnement :
ne consommez pas d'eau inutilement

Déposez directement vos emballages en verre dans le bac de tri vert :

- Bouteilles, pots et bocaux alimentaires
- Flacons et pots cosmétiques

Une seule consigne : vos emballages en verre doivent être vides avant d'être déposés dans le bac de tri vert

Pour le verre, 2 solutions :



La collecte
en porte à porte



Les Points d'Apports Volontaire (PAV)





Retrouvez les emplacements sur internet
www.smirtomduvexin.net